

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 17 décembre 2013 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 110 929 signatures déposées, 110 040 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: Comité interpartis «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», Case postale 90, 4011 Bâle.

30 janvier 2014

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2012 5397

Initiative populaire fédérale
«Protection contre la sexualisation à l'école maternelle
et à l'école primaire»

Signatures par canton

Canton	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	18 280	171
Berne	18 164	93
Lucerne	5 326	24
Uri	558	1
Schwyz	3 352	27
Obwald	426	3
Nidwald	442	0
Glaris	562	9
Zoug	1 367	2
Fribourg	3 131	46
Soleure	3 399	37
Bâle-Ville	5 097	12
Bâle-Campagne	4 306	99
Schaffhouse	1 083	6
Appenzell Rhodes-Ext.	1 557	2
Appenzell Rhodes-Int.	475	2
Saint-Gall	13 074	40
Grisons	3 339	57
Argovie	8 167	55
Thurgovie	4 626	47
Tessin	3 038	44
Vaud	3 515	28
Valais	4 164	57
Neuchâtel	808	3
Genève	1 455	11
Jura	329	13
Suisse	110 040	889